N° 98. CINQ CENTIMES Jeudi 27 Décembre 1888

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue de Vieil-Abreuvoir, N° 19 TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. »

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

M. Kœchlin, député boulangiste du Nord, a voté « Contre » le service militaire des séminaristes et des frères.

M. Boulanger n'a pas voté.

ROUBAIX TOURCOING 26 DÉCEMBRE 1888

LES ARMEMENTS de l'Italie

Le Parlement italien vient d'avoir un débat des plus intéressants, au sujet du projet de loi qui tend à renforcer l'organisation militaire du jeune royaume. L'Italie a l'ambition de s'affirmer comme grande nation ; elle prétend marcher de pair avec les peuples les plus anciens et les plus solidement constitués avec ceux qui ont les reins assez solides pour se trouver à la hauteur de toutes les éventualités internationales.

Cette ambition est très légitime et nous n'avons rien à y redire ; peut-être les amis de l'Italie auraient-ils le droit de trouver qu'elle a mal choisi son moment ; que ce n'est pas à l'heure où elle se débat contre les inexplicables difficultés amenées par la rupture de son traité de commerce avec la France, qu'elle devrait augmenter ses charges financières ; mais encore une fois l'Italie est devenue à bon droit, une grande nation et elle a les aspirations que comporte la situation qu'elle occupe à l'heure actuelle en Europe.

Toutefois il nous sera bien permis de présenter quelques observations à propos de la discussion qui vient d'avoir lieu au Parlement italien.

M. Crispi, qui a lancé son pays dans la voie des dépenses militaires, sans doute sur des injonctions venues de Berlin, a déclaré que la jeune nation aux destinées de laquelle il préside actuellement, voulait tenir honorablement sa place entre l'Allemagne et l'Autriche. On ne s'étonnera jamais trop de voir cette Ligue de la paix appliquer aussi consciencieusement le dicton célèbre : « Si tu veux la paix, prépare la guerre. » L'Allemagne va compléter son artillerie, parce que la France est mieux organisée qu'elle à ce point de vue ; c'est la *Post* qui nous l'annonce ; l'Autriche vient de mettre au point nécessaire sa landwehr ; l'Italie prétend ne point se laisser devancer plus que de raison par ses protecteurs ; tout cela est bien. L'Europe centrale est hérissée de baïonnettes et bondée de canons ; c'est peut-être pour cela qu'elle prétend être la région pacifique par excellence.

M. Crispi a obtenu haut la main les crédits qu'il demandait. 231 voix contre 45 et 10 abstentions les lui ont donnés ; l'ordre du jour de M. Pantano, demandant que le gouvernement déposât le traité de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne a été rejeté à la presque unanimité des votants ; il n'a eu pour lui que l'extrême-gauche qui ne compte pas dans le Parlement actuel.

M. Crispi paraît donc avoir triomphé sur toute la ligne. Mais à côté de l'ordre du jour de M. Pantano, il y en avait d'autres ; nous relèverons d'abord celui de M. Cavalotti, « déplorant les tristes conséquences d'une politique étrangère qui compromet le maintien de la paix et trouble profondément la vie économique du pays. » Nous relèverons ensuite celui de M. Baccarini, ordre du jour que l'on peut considérer comme représentant fidèlement l'opinion de la majorité, si celle-ci pouvait se dégager des lisières ministérielles ; cet ordre du jour disait en substance que la Chambre comptait sur le gouvernement pour « faire une œuvre digne et favorable à la paix et rendre désormais superflus des dépenses qui sont hors de proportion avec les ressources de la nation. »

M. Crispi, quand il a pris le pouvoir, avait l'adhésion et le concours de tous les membres du Parlement ; une opposition commence à naître et à prendre corps contre lui sur le terrain international, où précisément tous l'ont suivi jusqu'ici.

Le jour où la majorité de la Chambre aura suivi ce mouvement, elle aura plus fait que la mensongère Ligue de la paix pour garantir l'Europe contre les risques d'une conflagration générale.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Les exposants — Les nations étrangères — Grand succès de l'Exposition.

L'Exposition universelle est très avancée. On y travaille avec la plus grande activité et on peut assurer qu'au jour dit elle ouvrira ses portes non pas devant des caisses à peine déballées, mais devant des galeries complètement installées.

Les exposants français sont au nombre de 28,000, les exposants étrangers au nombre de 45,000, ce qui fait 43,000 exposants pour l'Exposition 1889.

Parmi les 45,000 exposants étrangers, nous en comptons 1,600 pour la Belgique, 800 pour l'Angleterre ; 1,000 pour l'Italie ; la Russie et l'Autriche-Hongrie sont égalements très bien représentées, leurs sections sont entièrement occupées. Les Pays Bas, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Norvège, la Serbie, le Luxembourg, le Japon, l'Egypte, le royaume de Siam, la Perse, le Maroc, le Danemarck, etc., se partagent les autres exposants. Il faut y ajouter quelques exposants allemands, mais seulement dans les industries mécaniques.

La plupart des pays prenant part à l'Exposition y seront représentés officiellement, et quant à ceux qui ne le sont point ils ont été subventionnés par leurs gouvernements respectifs pour leur participation à l'Exposition de 1889.

C'est ainsi que la Belgique a voté 600,000 francs pour faciliter à ses nationaux les moyens de répondre à notre appel, — l'Espagne a voté 500.000 fr., — la Norvège 100.000, — le Portugal 150.000 ; enfin le Danemark et le Japon ont également accordé une somme importante à leurs nationaux.

Viennent officiellement à l'Exposition de 1889 : la Grèce, la Norvège, la Serbie, le Japon, le royaume de Siam, le Maroc, la principauté de Monaco. La République de Saint Marin, les Etats-Unis, Brésil, Mexique, République argentine, Chili, Bolivie, Vénézuela, Guatémala, Equateur, Haïti, etc., etc.

Nous avons donc tout lieu d'être satisfaits et l'Exposition de 1889 ne le cédera en rien par son importance et sa magnificence à l'exposition de 1878.

Mme CARNOT
Aux Enfants Assistés

Touchante cérémonie

Nous avons dit hier que Mme Carnot avait porté des jouets aux enfants assistés. Voici quelques détails donnés par les journaux, sur cette touchante cérémonie :

Mme Carnot n'avait point voulu que le jour de l'an passât inaperçu pour ces pauvres petits êtres. Aussi, avait-elle employé ces jours derniers à parcourir les différents magasins de jouets de Paris, faisant à leur intention de nombreuses emplettes et elle était venue les leur apporter.

Elle a été reçue, à la porte de l'établissement, par M. Peyron, directeur, et M. Derouin, secrétaire général de l'Assistance publique, par le docteur Servestre, à la tête de ses internes, par M. Valdruche, directeur de l'hospice, entouré par les instituteurs, les institutrices et tout le personnel de l'établissement.

Un petit garçon et une petite fille lui ont adressé un compliment ; puis elle a pénétré dans la salle, où se trouvaient déjà filles et garçons attirés par les jouets qu'elle se proposait de distribuer. Les petites filles d'abord, les petits garçons ensuite, se sont mis à prendre place autour de ces tables. Il fallait voir combien leurs petits yeux étaient grands ouverts pour contempler les belles poupées aux longues chevelures blondes, les tambours tout refusants dans leur cylindre de papier doré, les lapins mécaniques, les moutons à la toison blanche comme neige, les fusils au canon brillant comme l'acier, les ménages en métal anglais ou en faïence enluminée.

Ménages, poupées, tambours, fusils

Les ménages et les poupées ont eu le plus de succès auprès des petites filles. Quant aux petits garçons, ils réclamaient tous des fusils. Et comme Mme Carnot, qui n'en avait pas assez apporté, pour que tous puissent en recevoir un, disait gaiement : « Eh bien, les fusils seront pour les plus grands. Que les plus grands lèvent la main. » Tous, d'un même élan, agitèrent leurs bras en l'air. Il n'y avait plus de petits. Chacun se croyait et voulait être grand.

Il a pourtant fallu faire la distinction. Les tambours ont été pour les plus petits. En sortant de la salle, ils esquissaient déjà un roulement avec leurs baquettes de sapin noirci.

Les jouets apportés par Mme Carnot étaient si nombreux qu'elle a pu en réserver un gros lot pour les enfants que l'hospice recevra jusqu'au huit ou dix janvier. En outre, tous les enfants présents ont pu en avoir deux et les plus sages trois.

Mme Carnot demandait à chaque enfant quel objet il désirait, et, avec sa bonne grâce habituelle, pleine d'enjouement et de naturel, elle allait et venait d'un bout de la salle à l'autre, se multipliant pour rapporter l'objet désigné. Le bonheur qu'elle éprouvait à satisfaire les caprices quelquefois très inattendus de ces petits déshérités de la fortune était très visible.

Le commandant *Chamoin* et M. *Peyron*, directeur de l'Assistance publique, se sont employés à la seconder de leur mieux. La distribution s'est prolongée pendant plus de deux heures.

Jusqu'aux internes!

Enfin pour n'oublier personne des « enfants » de la maison, Mme Carnot a gracieusement offert un jeu de toiseaux aux internes en médecine, en leur disant :

Messieurs, vous avez eu des heures si dures qu'il est bien juste que vous ayez aussi vos moments de plaisir !

Les étudiants ont immédiatement demandé au directeur de l'hospice de faire mettre sur le jeu de tonneau une plaque commémorative.

Avant que Mme Carnot se retirât, le directeur de l'Assistance publique l'a remerciée d'avoir acheté des jouets pour ses jeunes pensionnaires, et surtout d'avoir tenu à venir elle-même *la distribution*. « — C'est, a t elle répondu à M. Peyron, un bonheur que je n'ai pas voulu vous laisser. J'ai eu à cœur de le partager avec vous.

LA NOURRITURE DU SOLDAT

Un essai. — Proposition ministérielle. — autorisation présidentielle. — Le pain de munition.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, vient d'obtenir du président de la République de mettre en essai un système d'alimentation du soldat qui peut obtenir les meilleurs résultats.

On sait que, dans l'ordinaire de la troupe, tout est en commun, sauf le pain de *munition qui forme ration particulière*.

La commission du budget et le ministre estiment qu'il y aurait probablement intérêt, pour l'Etat comme pour le soldat, à mettre aussi en commun le pain, non pas le pain de soupe, qui y est déjà, mais le pain de repas, le pain de munition autrement dit.

Toutefois, avant de modifier en conséquence les prescriptions du règlement sur le service intérieur des corps de troupe, M. de Freycinet a pense qu'il était préférable de mettre en essai cette manière de procéder et il en a demandé l'autorisation au chef de l'Etat qui la lui a accordée.

Economie domestique

On se demandera comment il se fait qu'une ration d'une livre et demie de pain par jour et par homme, qui paraît à peine suffisante pour de vigoureux jeunes gens comme nos troupiers, puisse devenir plus que suffisante quand ils la reçoivent non plus individuellement, mais collectivement.

Il semble, au premier abord, que ce soit une répétition de cet étrange principe d'économie domestique en vertu duquel *certains teneurs de table d'hôte perdent* sur la nourriture de chaque hôte dans nos mensaux, mais gagnent sur la totalité de ceux-ci.

Une toute petite explication permettra de comprendre l'utilité de l'expérience qui va être faite.

L'ordinaire de la troupe

Parmi les hommes qui sont au service, il en est beaucoup qui obtiennent des permissions de vingt quatre heures, et leur nombre sera bien plus considérable en Europe quand on appliquera le système du *recrutement régional à toute l'armée*, système qui ne fonctionne actuellement que dans certains corps et dans certaines armes.

Comme ces permissionnaires ne font pas mutation, la compagnie, l'escadron ou la batterie dont ils font partie devrait normalement recevoir leur ration.

En fait, l'Etat retient la valeur de la moitié de cette ration et laisse l'autre moitié à l'unité organique intéressée.

Celle ci affecte à l'amélioration de l'ordinaire le bonni ainsi réalisé.

Heureuse initiative

Or, il s'est rencontré quelques capitaines qui ont remarqué, en outre, que beaucoup de leurs hommes gaspillaient leur pain ou le vendaient, et qu'ils ont pensé qu'il y aurait peut être avantage à mettre le pain en commun.

Ils l'ont essayé, et ils ont été tout surpris de voir que les soldats en collectivité ne consommaient pas la ration qui-dionne qui leur est individuellement attribuée.

Ils sont arrivés à semployer une partie de la perception en nature par une perception en *deniers qu'ils ont versé à l'ordinaire*, au grand contentement de tout le monde.

Cette innovation a été portée à la connaissance de la commission du budget ; elle a été signalée dans le rapport sur les crédits ouverts au ministère de la guerre pour l'entretien de l'armée, et celui-ci a décidé de rechercher comment elle pourrait être pratiquée.

Telle est la tentative qui va être faite.

Il est bien entendu qu'elle ne sera suivie d'une solution qu'autant que les officiers et les soldats reconnaîtront la supériorité de la modification *qu'ils vont expérimenter*.

L'ARTILLERIE FRANÇAISE

Les progrès de notre artillerie. — Emotion en Allemagne

Notre armée n'est point encore complètement pourvue du terrible fusil Lebel et cependant les Allemands sont en émoi.

C'est que notre artillerie a fait d'énormes progrès en ces dernières années et la note publié par la *Post* de Berlin n'a rien qui puisse nous déplaire.

"Il faut qui semble désormais établit, — dit la *Post*, — c'est la supériorité nuéfrique de l'artillerie de campagne française.

» Si ce fait ne nous a que médiocrement préoccupés jusqu'à ce jour, c'est que sans doute nous croyions pouvoir avoir confiance dans les qualités supérieures de notre armée.

» Mais, à l'heure actuelle, l'artillerie de campagne française semble avoir progressé considérablement sous le rapport de la qualité ; nous croyons même qu'elle est à la veille de réaliser un nouvel et important progrès matériet qui manque encore à la nôtre. »

Le rédacteur militaire de la *Post* conclut en émettant le vœu que le gouvernement allemand avise promptement à compenser l'infériorité numérique de son artillerie de campagne.

MÈRE ET FILS

Les dissentiments s'approfondissent entre l'Empereur d'Allemagne et sa mère. — Une mesure significative de Guillaume. — Chagrin de l'impératrice

Les dissentiments entre l'impératrice Frédéric et Guillaume II s'accentuent plus que jamais. On reproche à l'impératrice de continuer une guerre sourde contre son fils en faisant publier dans les journaux allemands et étrangers, des articles et des brochures lesquels, en exaltant les mérites de l'empereur défunt, établissent un contraste avec la politique de l'empereur actuel.

L'impératrice aurait aussi écrit à M. Geffken pour l'exhorter à prendre courage et même à venir à Londres.

Un autre incident, qui se rattache à ce même ordre de faits, est la grâce que l'empereur vient d'accorder au député conservateur Metzner, qui avait été condamné à six mois de prison pour insultes envers l'impératrice Frédéric. Ce député a été gracié aussitôt après la condamnation. On commente beaucoup, à Berlin, cet acte de la clémence impériale.

Enfin, l'impératrice Frédéric a prié son fils Guillaume II de ne rien lui envoyer pour Noël.

Dans la lettre de la veuve de Frédéric III se trouve cette phrase :

« Je croyais, l'an dernier, à San Remo, que jamais famille chrétienne ne pourrait avoir de plus triste Noël. Je m'étais trompée. »

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 décembre.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui en conseil cabinet au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Floquet.

La loi militaire

Ils se sont occupés des discussions engagées devant les Chambres, et notamment de la loi militaire. Le ministre de la guerre a entretenu le conseil des diverses questions que soulèvent les articles de cette loi restant à discuter, en particulier de celle des effectifs.

L'état de santé militaire

M. de Freycinet a ensuite soumis au conseil la question du siège de la nouvelle Ecole de santé militaire. On sait que les Chambres ont, par deux fois successives, autorisé la reconstitution d'une Ecole de santé militaire — comme il en existait avant 1870 — et ouvert les crédits nécessaires à cette création.

Le choix du siège de cette Ecole a été laissé au ministre. Celui-ci a fait procéder à une enquête par le directeur du service de santé. Il a, en outre, consulté le comité technique de santé, et, par deux délibérations successives, s'est prononcé à l'unanimité pour le choix de la ville de Lyon comme siège de la nouvelle Ecole.

Le conseil a approuvé ce choix et a autorisé le ministre de la guerre à faire signer par le président de la République un décret d'organisation de la nouvelle Ecole, qui, dotit élaborer conjointement avec son collègue de l'instruction publique.

L'élection de la Seine

Le conseil s'est ensuite occupé de la vacance créée dans la députation de la Seine par la mort de M. Hude. Aucune résolution n'a encore été prise sur le point de savoir quand les électeurs seront convoqués pour élire un nouveau député. C'est dans le conseil d'après-demain jeudi qu'une décision sera prise à ce sujet.

La Loi des faillites

Le ministre de la justice a fait savoir qu'il s'était mis d'accord avec la commission sénatoriale pour demander au Sénat va mettre en discussion — aussitôt après le vote du budget — le projet de loi sur la réforme de la loi des faillites déjà voté par la Chambre.

La clôture de la session — qui doit avoir lieu par décret — ne sera prononcée par le gouvernement qu'après le vote du Sénat sur ce projet — si ce vote peut être rendu avant le 31 décembre.

L'Exposition universelle

Le ministre de l'instruction publique a donné quelques détails sur l'organisation de l'exposition des beaux arts à l'Exposition de 1889.

Cette exposition doit comprendre : 1° une exposition décennale rétrospective ; 2° une exposition de l'enseignement du dessin. *Le ministre estime que l'espace* réservé à cette dernière est trop restreint, et il va demander qu'on l'étende, afin de pouvoir mettre en lumière les résultats si satisfaisants des nouvelles méthodes inaugurées pour l'enseignement du dessin.

La révolution de Tahiti

Enfin le ministre de la marine a communiqué au conseil une dépêche en date du 15 novembre, par laquelle le gouverneur de Tahiti l'informe que la tranquillité règne dans cette colonie et aux îles sous le Vent.

LA FUITE D'UN AGENT DE CHANGE

Paris, le 26 décembre.

L'instruction de l'affaire Bex se poursuit. Dans la journée d'hier, M. *Couturier*, juge d'instruction, et M. *Lainand*, commissaire aux délégations judiciaires, ont continué leurs vérifications au domicile de l'ex-agent de change. On annonce la *mise en liberté prochaine*, sous caution, de plusieurs des employés arrêtés.

MUTINERIE DANS UNE PRISON

Riom, 25 décembre.

Les détenus de la maison centrale se sont mutinés. Le sous-préfet a requis les troupes pour mettre fin à ce commencement d'émeute. L'ordre a été promptement rétabli.

UN ANCIEN AMI DE BOULANGE

Rupture de M. Duguyot avec les boulangistes — Déclaration formelle dans une réunion publique

Auxerre, 25 décembre.

Dans une réunion tenue à Auxerre, M. Duguyot, député de l'Yonne, a définitivement rompu avec le boulangisme. Voici l'extrait de ses déclarations :

J'ai été trompé ; j'ai cru au républicanisme de M. Boulanger, j'ai reconnu depuis mon erreur. Je ne vais plus, depuis longtemps, au comité boulangiste, je n'y mettrai plus les pieds. J'étais un de ceux qui gênaient *le plus certains membres* du comité par la netteté de mes exigences au point de vue républicain.

Quand j'ai reconnu que le général Boulanger n'est autre chose que le représentant du pouvoir personnel, moi, ennemi du pouvoir personnel, moi qui ai combattu Gambetta, précisément parce qu'il

---

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 2

L'AS DE CŒUR

Ce sang-froid acheva d'exaspérer M. de Horn, qui se leva furieux, et, ce moment le seigneur maigre et brun s'avança et lui dit d'un air railleur :

— Jeune homme, vous ignorez sans doute que c'est M. le duc d'Orléans qui vous fait l'honneur de vous parler.

— Que le diable t'emporte ! Canillac, s'écria le Régent ; avec la fureur de me nommer à tout propos, il n'y a pas moyen de garder un instant l'incognito, et voilà tout mon plaisir gâté pour cette nuit.

Le comte de Horn avait fait un mouvement plutôt de colère que de surprise en entendant décliner le titre de son heureux et puissant rival, mais il ne paraissait nullement disposé à lui céder la place.

Il y eut un moment de silence embarrassant, surtout pour madame de Parabère, qui se repentait amèrement de ne pas avoir renvoyé plus vite son jeune et trop irascible adorateur. Le duc d'Orléans, toujours calme, regardait avec curiété cet impétueux enfant, *d'une race héroïque* à laquelle la sienne était alliée, et la bouillante audace de M. de Horn ne semblait pas trop lui déplaire.

— Que dis tu de l'aventure, Nocé ? de manda le marquis de Canillac à l'autre gentilhomme de la suite.

— Je dis que la jeunesse est une belle chose, mais qu'on l'élève bien mal en Flandre, répondit brusquement M. de Nocé.

Le comte de Horn se retourna aussitôt contre le courtisan malavise qui se permettait de lui donner une leçon, et l'affaire allait prendre une fâcheuse tournure, quand le Régent jugea à propos de couper court à cette scène.

— *Monsieur, dit-il, en s'adressant au* jeune homme, si, depuis votre arrivée à Paris, vous aviez pris la peine de vous faire présenter à Sa Majesté et à moi, je ne ferais aucune difficulté de vous offrir une place dans cette loge, car votre mai son est une des premières de l'Europe. Mais, par votre faute, je ne vous connais point et vous trouverez bon qu'au nom de madame la marquise de Parabère qui est ici chez elle, je vous en prie.

Le comte pâlit et fit le geste de chercher la gaîne de son épée, mais ses yeux rencontrèrent ceux de la marquise qui brillaient *sous le masque*, et qui lui lançaient des regards suppliants. Il se contint et se dirigea lentement vers la porte.

— Monsieur, s'écria-t-il, j'obéis à madame la marquise, mais sachez que si un vos ancêtres et ti le geste de chercher les mieux dans la situation où nous nous trouvons en ce moment vous et moi, il ne lui aurait pas dit : « Sortez ! »

— Vraiment ! répondit-il, et qui lui aurait il donc dit à votre ancêtre ?

— Il lui aurait dit : Sortons ! répliqua le comte de Horn.

Et, après avoir lancé en guise d'adieu ce défi hautain, il ouvrit la porte de la loge et disparut.

Les deux masques, restés aux écoutes dans le parterre, avaient observé cette scène avec un vif intérêt. Elle n'eut pas plus tôt pris fin que le plus grand souffla à son compagnon :

— Voilà un cavalier, qui, décidément, serait pour nous une excellente recrue et il faut que je lui parle sur-le-champ. Restez ici, chevalier, et n'en bougez pas que je ne revienne.

Ayant dit, il se perdit dans la foule, et l'autre se remit à observer ce qui se passait dans la loge. On y riait à gorge déployée.

— Quel est cet enragé, monseigneur ? demandait Canillac.

— Informe-toi de cela auprès de la marquise, répondait le régent.

— Monseigneur, je proteste que j'ai vu *ce jeune étourdi pour la première fois ce* soir.

— Bon ! bon ! marquise, vous savez que je ne suis pas jalouse. Et puis, il est charmant, cet enragé, cet étourdi. Quel air ! quel feu ! en le regardant tout à l'heure, je me revoyais quand j'avais son âge, et il m'en serait rien que je lui fisse l'honneur d'échanger un coup d'épée avec lui sous un réverbère.

— Y pensez-vous, monseigneur ! s'écria la marquise.

— Pourquoi pas ? ce petit divertissement m'aurait rajeuni de quinze ans, et sans doute Canillac qui est *avisé de me* donner du « monseigneur le Régent », le m'en serais passé la fantaisie. Enfin ! on ne gouverne pas l'Etat pour son plaisir, ajouta Philippe en soupirant.

— Ce qui doit vous consoler, monseigneur, c'est que vous avez fait vos preuves en Espagne, en Italie et ailleurs.

— Oui, oui, c'était le bon temps, et il n'y a pas de jour où je ne le regrette.

— Monseigneur, vous n'êtes guère galant, dit la marquise ; mais est-il vrai que ce jeune homme soit votre parent ?

— Tout ce qu'il y a de plus vrai ; il l'est par ma mère, la princesse Palatine. C'est un cadet de cette grande maison de Horn qui fut souverains dans les Pays-Bas dès le onzième siècle. On m'a dit qu'il était ici depuis un mois et qu'il y voyait assez mauvaise compagnie. Ce n'est point là un de ces gentilshommes qui prétendent qu'il a de mauvais desseins et qu'il le fait surveiller. Mais, à propos de Dubois, ne serait ce point lui qui se trémousse là-bas sous ce domino couleur puce, et qui nous fait des signes désespérés ?

En effet, dans le parterre, à quelques pas de la loge, un petit homme ridiculement affublé d'un capuchon et d'une simarre beaucoup trop larges pour sa grêle personne, se démenait de son mieux pour percer les groupes.

— Je gagerais mon marquisat contre tous les bénéfices qu'il vous a extorqués que c'est Dubois lui-même, dit Canillac.

— Il n'y a que lui pour avoir cette allure tortueuse, ajouta Nocé. Voyez le se glisser au milieu des masques, comme une foine à travers les barreaux d'un poulailler.

— Que peut-il me vouloir ? murmura le Régent.

Il le sut bientôt, car le domino puce, à force de se courber et de s'insinuer, finit par arriver sous la loge, et se dressant sur la pointe des pieds, tendit à bout de bras un papier plié que la marquise *daigna prendre de ses doigts pour le* remettre ensuite au prince. Philippe l'ouvrit, y jeta un coup d'œil et haussa les épaules en grommelant :

— Toujours la même folie ! il prétend qu'on veut m'enlever cette nuit et il m'avertit de me garder. Marquise, criez-lui donc qu'il me laisse en repos et qu'il s'en aille au diable.

— C'est fait, monseigneur, dit madame de Parabère. Il court comme si l'enfer était à ses trousses, et il a déjà fait deux

— Bon voyage ! A demain les affaires sérieuses et tâchons de nous amuser un peu. Mais qu'est-ce *donc là-bas ?* On se lance, on crie. Est-ce que notre jeune coq de Flandre ferait encore des siennes ?

— Non, non. Ce sont des masques grotesques qui causent tout ce tumulte.

— Oh ! oh ! il faut voir cela, dit le duc en avançant son fauteuil à côté de celui de madame de Parabère, et en se penchant sur le rebord de la loge.

En effet, un cortège chevaleresque faisait son entrée dans la salle et fendait la foule, qui l'accompagnait de ses rires et de ses cris. Cette bande joyeuse se composait de quatre individus masqués, très vêtis en médecins et en apothicaires et portant, avec une gravité risible, un brancard sur lequel était étendu un homme dont le corps et le visage disparaissaient entièrement sous un grand drap noir. Ils se dirigeaient précisément vers la loge de la marquise et s'avancaient à pas comptés *comme il convient à des membres de la* docte Faculté.

— Voilà des gens qui ont vu jouer Molière, dit Canillac. On dirait des matassins de M. de Pourceaugnac.

— La mascarade me semble un peu bien lugubre, murmura le Régent.

Cependant les quatre porteurs comiques déposèrent le brancard et le prétendu malade à quelques pas de la balustrade où s'appuyaient madame de Parabère et M. le duc d'Orléans.

La foule qui s'était écartée pour les laisser donner leur parade, s'attendait à *quelque scène récréative*. En effet, les faux médecins et les faux apothicaires se mirent incontinent à exécuter autour du patient une sorte d'intermède, composé de diverses images représentées à leur profession, les une faisant mine de lui tâter le pouls, les autres de l'ajuster leurs seringues.

Le public paraissait s'amuser beaucoup de cette représentation gratuite, mais elle ne dura guère. Après trois ou quatre pas avec accompagnement de gambades ridicules, les quatre apothicaires se mirent incontinent à exécuter autour du patient une sorte d'intermède, composé de diverses images représentées à leur profession, les une faisant mine de lui tâter le pouls, les autres de l'ajuster leurs seringues.

Le public paraissait s'amuser beaucoup de cette représentation gratuite, mais elle ne dura guère. Après trois ou quatre pas avec accompagnement de gambades ridicules, les quatre apothicaires se mirent incontinent à exécuter autour du patient une sorte d'intermède, composé de diverses images représentées à leur profession, les une faisant mine de lui tâter le pouls, les autres de l'ajuster leurs seringues.

Ils public paraissait s'amuser beaucoup de cette représentation gratuite, mais elle ne dura guère. Après trois ou quatre pas avec accompagnement de gambades ridicules, les quatre apothicaires se mirent incontinent à exécuter autour du patient une sorte d'intermède, composé de diverses images représentées à leur profession, les une faisant mine de lui tâter le pouls, les autres de l'ajuster leurs seringues.

Les assistants surpris saluèrent de leurs huées cette éclipse inattendue et se rapprochèrent du brancard en interpellant l'homme couché qui, pour toute réponse, ne bougeait. L'un d'eux, plus hardi que les autres, lui prit la main, qui pendait en dehors du drap noir, et le secoua rudement en lui demandant s'il ne voulait pas danser. Le malade ne fit pas un mouvement et ne souffla pas un mot. On commençait à s'entre regarder et à murmurer contre cette comédie, si bien jouée qu'elle devenait *presque inquiétante*.

— Enlevez donc le drap, mes enfants, cria le Régent qui commençait à s'intéresser à ce petit mystère, découvrez-moi ce gaillard là et houspillez le de la bonne façon pour lui apprendre à venir faire le moribond au bal de l'Opéra.

La foule ne demandait pas mieux. Le drap noir fut arraché et un cri d'horreur s'éleva de toutes parts.

Sur le brancard, gisait un cadavre nu qu'à la ceinture et percé au cœur d'un poignard qui était resté dans la blessure.

Ce fut un véritable coup de théâtre, et l'affreuse découverte jeta dans toute la salle une confusion indescriptible. Les plus rapprochés reculèrent terrifiés et cherchèrent à s'enfuir. Les plus éloignés, qui ne comprenaient rien à cette débandade, voulurent voir ce qui la causait et se mirent à pousser en sens contraire. Il en résulta dans la foule un mouvement alternatif de flux et de reflux qui menaçait de produire les plus graves accidents. Les femmes, à moitié étouffées, poussaient des cris lamentables ; les hommes voci ferraient et distribuaient *force bourrades* pour s'ouvrir un passage. C'était une mêlée générale où déjà les blessés ne manquaient pas.

Cependant le fatal brancard inspirait une telle horreur à ce public affolé, qu'il ne fut point renversé et emporté à la hâte. On résistait jusqu'à se laisser écraser pour éviter l'odieux contact de ce corps marbré de taches livides et zébré de filets de sang.

Dans la loge princière, l'émotion avait été presque aussi vive. La marquise appliquait ses mains fines sur son loup pour se dérober à cet épouvantable spectacle. Nocé, le raffiné de voluptueux, l'insouciant Nocé, pâlissait à vue d'œil, en dépit de toute sa philosophie épicurienne. Canillac, le roue sceptique et dogmatique, ricanait pour cacher son trouble. Le Régent était le seul qui fît bonne contenance et qui eût gardé son sang froid.

— Pardieu ! dit-il, voilà des drôles bien insolents, et ce vieil ours de d'Argenson remplit d'une étrange façon les devoirs de sa charge de lieutenant de police.

(A suivre) FORTUNÉ DU BOISGOBEY